

**Parcours concourant au développement des compétences :** des psychomotriciens exerçant en institutions, ou en libéral, avec des patients présentant des troubles graphomoteurs

## OBJECTIFS PROFESSIONNELS

### Compétences visées :

- Comprendre le **contexte de la naissance prématurée** et ses **enjeux** sur l'établissement du lien d'attachement enfant-parent.
- Connaître les **conséquences développementales liées à la naissance prématurée** : petite et grande prématurité.
- **Comprendre, identifier et accompagner les enjeux** dans le cas d'une naissance en catastrophe et d'une naissance préparée.
- **Etablir des liens** entre les aspects neuromoteurs, affectifs et psychiques de ces bébés.
- **Améliorer le repérage des troubles** pour adapter la prise en charge psychomotrice.
- Développer le soutien et l'accompagnement à la parentalité en consultation.
- **Transmettre des connaissances précises sur le développement** psychomoteur de ces enfants aux **parents** et aux **autres professionnels** accompagnant l'enfant (professionnels de crèche, médecins généralistes, paramédicaux, ...)

## CONTENU

- La **prématurité** : Définitions, Historique, Epidémiologie et statistiques, le service de néonatalogie.
- La **naissance prématurée** :
  - Les bouleversements engendrés pour les parents et pour l'enfant.
  - Les principales étapes du développement neurosensoriel et psychique.
  - Le processus du lien d'attachement.
  - Les interactions précoces.
- Les **outils mis en place pour soutenir le lien d'attachement et le développement** neuro-psychomoteur des bébés prématurés : l'écologie des unités de réanimation néonatale, les soins de développement et le NIDCAP, le psychomotricien en service de néonatalogie.
- Après la sortie : le **devenir développemental des « anciens » prématurés**, de la prévention à la thérapie psychomotrice.

Références théoriques : J. de Ajuriaguerra, H. Als, D. Anzieu, J. Bowlby, A. Bullinger, T. Brazelton, C. Druon, B. Golse, A. Grenier, G. Haag, M. Le Métayer, M.J. Martel, A. Tison, N. Thomas, L. Vaivre Douret, H. Wallon, D. Winnicott, ...

## MÉTHODOLOGIE et OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Identification des besoins des participants
- Apports théoriques à partir d'études, de travaux de recherche et de publications de cliniciens
- Mise en jeu corporelle : relaxation, toucher, manipulation et installation du bébé prématuré, mobilisations...
- Echanges interactifs entre les participants et la formatrice
- Discussions/réflexions et élaboration théorico-clinique à partir de situations cliniques
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Un travail intersession sera demandé avec la production d'un écrit qui sera repris à la deuxième session
- Remise de documents sous forme digitale

### Sanction de la formation :

- Un tour de table est effectué de la formation avec les participants.
- Un questionnaire d'évaluation du stage est rédigé en fin de stage par chaque participant.
- Une attestation de présence – certificat de réalisation sera transmise à chaque stagiaire.
- Une attestation de fin de formation sera transmise à chaque stagiaire.

### Suivi de la formation

Un questionnaire post-formation sera proposé aux stagiaires dans les semaines qui suivent la formation.

**Moyens pédagogiques mis à disposition** : salle de formation équipée de tables, chaises, tableau, vidéoprojecteur.



**Public** : Psychomotriciens D.E exerçant ou ayant projet d'exercer auprès de bébés et/ou de jeunes enfants.

**Durée** : 5 jours en 2 sessions : 3 jours + 2 jours, (35 H)

### Dates 2021

- 1<sup>ère</sup> session : du 6 au 8/10/2021
- 2<sup>ème</sup> session : du 25 au 26/11/2021.

### Dates 2022

- 1<sup>ère</sup> session : du 5 au 7/10/2022
- 2<sup>ème</sup> session : du 24 au 25/11/2022.

### Formatrices

Laura LEROUX et Aurélie MERCIER,  
Psychomotriciennes D.E.

**Lieu** : PARIS (75)

### Documents contractuels

Toutes les actions de formation dispensées par **S Pass Formation** font l'objet d'une convention de formation.

Ces documents, accompagnés du règlement intérieur, de l'attestation d'informations préalables à l'inscription, de la fiche descriptive d'action de formation, complètent le devis détaillé.

### Engagement qualité de l'organisme prestataire d'actions de développement des compétences :

L'organisme satisfait aux exigences du Décret du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle.

**Tarif 2021** : 1420 € T.T.C. (5 jours)

**Tarif 2022** : 1450 € T.T.C. (5 jours)